

# FAMILLES

## de la Manche

### LIVRET PARENTALITÉ

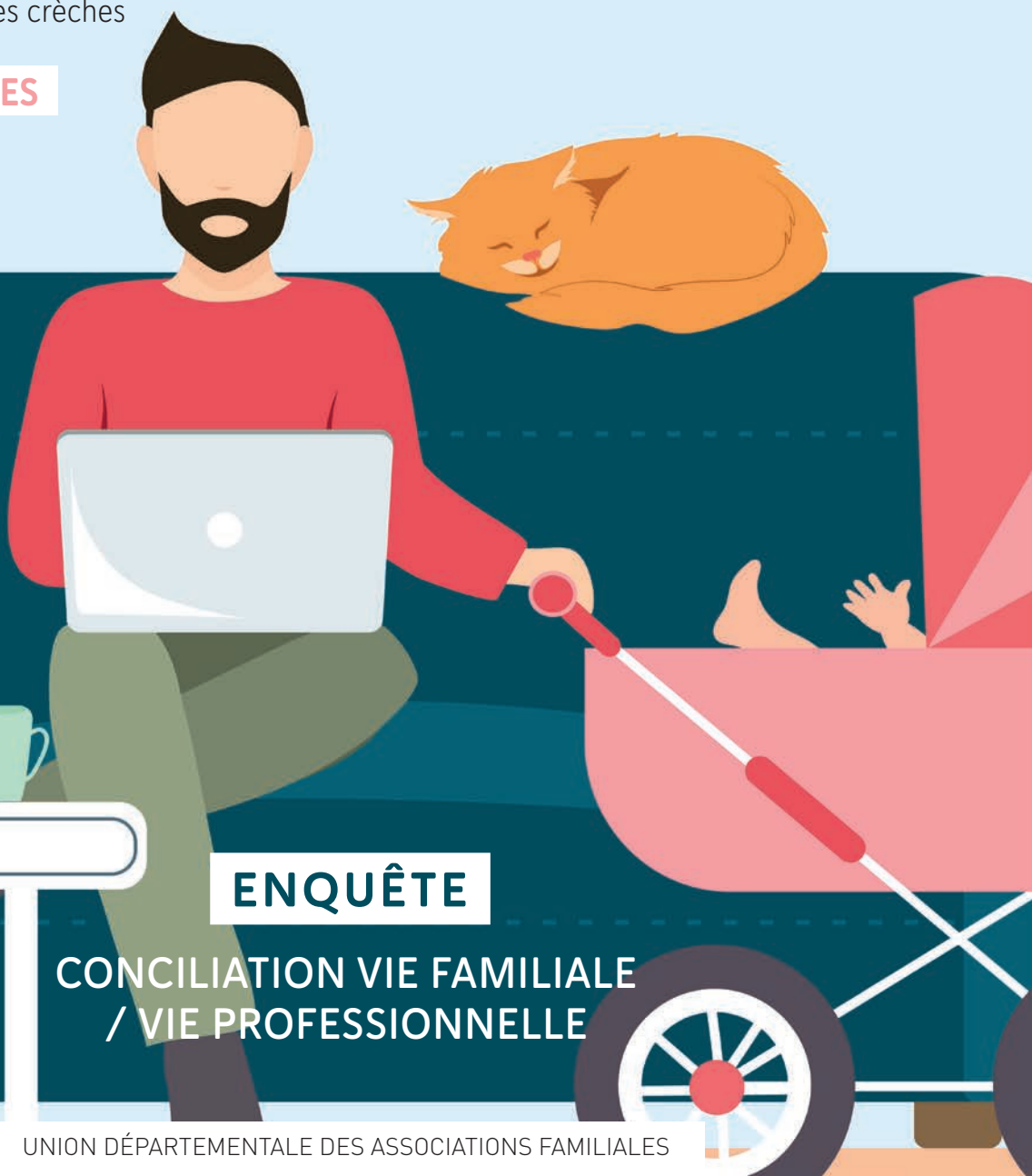
Un outil référence pour les parents

### PETITE ENFANCE

Améliorer l'accueil dans les crèches

### LA FÊTE DES FAMILLES

Le 2 juillet à Saint-Lô



### ENQUÊTE

CONCILIATION VIE FAMILIALE  
/ VIE PROFESSIONNELLE



## REVALORISATION DES PRESTATIONS AU 1<sup>ER</sup> AVRIL

### > Une hausse insuffisante pour faire face à l'inflation qui frappe les familles

Au 1<sup>er</sup> avril, les prestations familiales ont été revalorisées de 1,6%, en complément de la revalorisation anticipée de 4% intervenue en juillet 2022. Pour l'UNAF, cette hausse est insuffisante au regard de la réalité de l'inflation subie par les familles avec enfants. Dans l'urgence, l'UNAF demande une revalorisation exceptionnelle des prestations familiales afin de tenir compte de la flambée des prix, notamment sur l'alimentation. Par ailleurs, elle demande qu'une réforme du mode de calcul de ces revalorisations soit introduite dans le prochain PLFSS, rétablissant un principe d'anticipation de l'inflation plutôt qu'une adaptation à posteriori et créant un nouvel indice d'indexation mieux adapté à la consommation des familles.



## RESTAURATION SCOLAIRE

### > Généraliser davantage la tarification sociale

Sur la question de la restauration scolaire, l'UNAF avait réalisé en 2014 une enquête inédite et sans équivalent à ce jour, montrant que beaucoup de communes et intercommunalités ne pratiquaient pas une tarification de la restauration scolaire adaptée aux capacités contributives des familles. La stratégie de lutte contre la pauvreté a déjà incité davantage de communes à pratiquer une tarification adaptée aux moyens des familles (« *Cantines à 1 €* »). L'UNAF souhaite une généralisation de la tarification sociale qui tienne compte de la composition familiale, y compris dans le second degré.

> Source UNAF.

Propositions pacte de solidarité



## L'UNAF S'ENGAGE

### > En faveur de l'accès des personnes vulnérables dans leur logement

L'UNAF et la Fédération SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat) ont signé le 9 mars 2023 une nouvelle convention de partenariat pour promouvoir les droits des personnes en situation de vulnérabilité en termes d'accès et de maintien dans le logement.

■ En savoir plus : [www.soliha.fr](http://www.soliha.fr)



## L'OFFRE TUTEURS DE LA CNAF

### > Une avancée pour les tuteurs familiaux

L'UNAF salue la création de l'offre tuteurs de la Cnaf pour les protecteurs familiaux. Grâce à l'offre tuteurs de la Cnaf, les protecteurs familiaux peuvent désormais consulter l'espace personnel de la personne protégée et réaliser en ligne les démarches pour leur proche dans le cadre de leur mandat qui leur a été confié par le juge des tutelles. En simplifiant les démarches des protecteurs familiaux, la Cnaf leur offre ainsi des moyens concrets pour exercer plus facilement et le plus longtemps possible la mesure de protection de leur proche. « *Néanmoins, plusieurs améliorations sont encore nécessaires pour faciliter l'exercice de la difficile mission de ces près de 500 000 personnes qui exercent une mesure de protection pour un proche* », souligne l'UNAF.

# FRANÇOISE LEBLONDEL, VICE-PRÉSIDENTE DE L'UDAF *MILITANTE AU PLURIEL DES AUTRES*



## // DISPARITION //

**C'est avec beaucoup de tristesse que l'UDAF de la Manche a appris le décès de Françoise Leblondel, vice-présidente de l'Union départementale des associations familiales. Membre de l'association MFR de la Haye du Puits, elle a rejoint l'UDAF en 2014 et en devient vice-présidente en 2015. Militante familiale active, elle représentait les familles dans de nombreuses instances publiques.**

### L'ACTION DIRIGÉE VERS LES AUTRES

Comme elle l'évoquait dans le rapport d'activité 2016 de l'UDAF, Françoise Leblondel « est tombée dans l'engagement associatif il y a une vingtaine d'années ». D'abord bénévole dans une association de parents d'élèves, elle rejoint le conseil d'administration de la MFR de la Haye-du-Puits dans les années 2000 et en devient présidente, après s'être aguerrie à tous les postes : membre, secrétaire et trésorière.

Femme d'action, elle se qualifiait de « femme d'extérieur, plutôt que de femme d'intérieur ». L'action associative était comme une seconde peau pour Françoise Leblondel, « une action qui n'a de valeur que si elle est dirigée vers les autres ». « Apporter de l'entraide à chacun », la militante familiale y tenait. « Faire en sorte, que chaque famille soit écoutée, sans exception ». Une pluralité de valeurs qu'elle mettait au service des personnes.

### DES QUALITÉS RECONNUES

Des qualités qui lui étaient reconnues par son mouvement, la MFR Ouest Normandie et l'UDAF de la Manche, qui la désigne en 2015, vice-présidente de l'Union départementale des associations familiales de la Manche. En qualité de représentante familiale, elle siégeait dans de nombreuses instances, notamment à la CAF de la Manche, dans de nombreux CCAS et à la commission de citoyenneté et d'autonomie.

### L'ENGAGEMENT POUR LES AUTRES !

Engagée au service des autres, depuis presque trente ans, Françoise Leblondel faisait partie de ces bénévoles « de l'associatif durable » à l'époque d'un engagement associatif plus court. « C'est parfois difficile le bénévolat » admettait Françoise Leblondel, « à cause de l'emploi du temps, de la vie de famille... mais l'engagement pour les autres est un engagement qui en vaut la peine ».

### ALLONS DE L'AVANT ET INNOVONS !

« Participer, émettre son point de vue pour construire des idées nouvelles, des services nouveaux, avec les bénévoles, les associations les partenaires, tout ça a un vrai sens pour moi, allons de l'avant et innovons ». Un avenir que Françoise Leblondel mettait au pluriel, au pluriel de l'action, au pluriel des autres.

Le conseil d'administration et les salariés de l'UDAF de la Manche adressent leurs pensées les plus chaleureuses à sa famille et à ses proches.



### << Retour sur...



#### > L'UDAF RENCONTRE L'ASSOCIATION « NOUS AUSSI »

L'UDAF de la Manche a rencontré le 18 avril, la délégation locale Centre Manche de l'association « *Nous aussi* ». Cette association, composée de personnes en situation de handicap, est la seule association française d'auto-représentants de handicaps intellectuelles. L'objectif de cette rencontre était d'évoquer les mesures de protection judiciaire (tutelle, curatelle) et les difficultés que peuvent rencontrer les personnes suivies et de renforcer la relation entre les personnes et les mandataires judiciaires.



#### > POINT D'ACCÈS AUX DROITS SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE TRIBUNAL DE CHERBOURG

L'UDAF de la Manche a signée le 15 mai une convention avec le tribunal de Cherbourg pour la mise en place de permanences d'information au Point d'Accès au Droit (PAD) du Tribunal de Cherbourg, sur les modes alternatifs de règlements des différends, dont fait partie la médiation familiale. Il s'agit de donner de l'information généraliste aux personnes qui se présentent et de les orienter vers le bon professionnel (médiateur ou conciliateur).

### >> Soutien & conseil



#### > SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX L'UDAF INTERVIENT AUX TRIBUNAUX D'AVRANCHES ET COUTANCES

L'UDAF de la Manche, l'ATMP et les tribunaux de Coutances et Avranches ont signé une nouvelle convention, mardi 23 mai 2023, à Coutances (Manche). Elle vise à pérenniser la mise en place des permanences dans les tribunaux pour conseiller les tuteurs familiaux.

##### ■ Permanences de l'UDAF :

- Au tribunal de proximité d'Avranches : le dernier vendredi du mois, de 13h30 à 16h30
- Au tribunal judiciaire de Coutances : le premier lundi du mois, de 9h à 12h
- Sur rdv en appelant les tribunaux



#### > POINT CONSEIL BUDGET (PCB) PRENEZ RENDEZ-VOUS !

Les points conseil budget ont pour objectif d'accompagner les personnes rencontrant des difficultés budgétaires. Ils visent également à prévenir le surendettement et à accompagner les personnes fragilisées par un changement de situation avec des répercussions financières comme une perte d'emploi, une séparation, un départ en retraite, un décès...

##### ■ Pour prendre rendez-vous ou pour tout renseignement : UDAF de la Manche

☎ 02 33 57 92 25

✉ [contact@udaf50.fr](mailto:contact@udaf50.fr)

■ En savoir plus : [www.udaf50.fr](http://www.udaf50.fr) · [www.unaf.fr](http://www.unaf.fr)  
▶ [www.mesquestionsdargent.fr](http://www.mesquestionsdargent.fr)

## >> Vie de l'Udaf



### > HABITAT INCLUSIF JULIEN MAZE, NOMMÉ COORDINATEUR

Après quelques années dans le champ de l'animation sur des postes de direction associative, Julien Maze a pris ses fonctions au sein de l'UDAF de la Manche, le 6 mars 2023. Il est en charge de la coordination du dispositif Habitat Inclusif. Ses missions principales consistent à pérenniser le projet d'Avranches déjà existant et à en développer de nouveaux, notamment sur les communes de Saint-Lô et Carentan. « Si la notion de projet est très présente, ce poste inclut également des axes autour de l'animation de groupe et de l'accompagnement des personnes, choses qui me tiennent réellement à cœur » explique Julien Maze.



### > AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ STEVEN CHAMPION, RESPONSABLE GESTION DES RISQUES

Steven Champion a été recruté sur le poste de Responsable Qualité - Gestion des risques. Il a pris ses fonctions le 30 mars dernier, au siège de l'UDAF de la Manche.

La formation initiale de Steven Champion en tant que qualicien a été complétée par un master 2 dans l'administration des entreprises. Il exerçait précédemment dans un service du Conseil Départemental après des expériences en entreprises de production. L'un de ses axes de travail sera notamment la préparation à la future évaluation des services sur la base d'un référentiel national obligatoire de la Haute Autorité de Santé, d'accompagner autour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels, mais aussi des événements graves et indésirables, du suivi des obligations réglementaires actuelles. Il aura également en charge le suivi du RGPD et de la mise en œuvre des plans d'amélioration continue de la qualité.



### > PUBLICATION

#### RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 DE L'UDAF

L'UDAF de la Manche a publié son rapport d'activité 2022. Il a été présenté lors de l'assemblée générale le 9 juin 2023.

■ En savoir plus : [www.udaf50.fr](http://www.udaf50.fr)



### > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### L'UDAF RÉUNIT SES ASSOCIATIONS

L'UDAF de la Manche a tenu son assemblée générale, le 9 juin, au Phénix à Saint-Lô. Les associations présentes ou représentées ainsi que les différents partenaires ont pu mesurer l'ensemble des activités de l'association qui œuvre auprès de personnes vulnérables. En fin de séance, Paul Mercier des Rochettes, membre du conseil d'administration de l'UNAF, qui représentait Marie-Andrée Blanc, la présidente, a remercié pour leur engagement : les salariés, les membres du conseil d'administration ainsi que les représentants familiaux et les bénévoles des associations.



# LE LIVRET PARENTALITÉ

## UN OUTIL RÉFÉRENCE POUR LES PARENTS



> Lors de la présentation du livret parentalité. De gauche à droite : Guillaume Paris, président de l'UDAF, Marie-Jeanne Giard et Joseph Rebours, vice-présidents et membres de la Commission Vie Familiale / Parentalité.



**L'UDAF de la Manche a présenté le 4 mai dernier, à l'amphithéâtre La Source à Saint-Lô, son livret parentalité. Fruit d'un travail collectif, entre bénévoles et salariés, c'est un véritable outil ressources pour les familles.**

### ACCOMPAGNER LES PARENTS

L'UDAF de la Manche, dans sa mission d'accompagner au mieux les familles et particulièrement dans sa dimension parentalité, a travaillé au sein de sa Commission dédiée, composée de bénévoles et de salariés, sur un livret à destination des acteurs des territoires mais également des parents/grands-parents. « *Après un peu plus d'un an de travail, en lien avec des partenaires (CAF, associations, Crédit Mutuel de Saint-Lô, Conseil Départemental et Maison des Adolescents), ce livret voit sa réalisation terminée, et nous nous en félicitons* », a rappelé Guillaume Paris.

### DYNAMIQUE BÉNÉVOLE

« *Le contenu du livret est notamment issu d'observations sur le terrain par*

*des représentants familiaux bénévoles de l'UDAF, qui interviennent dans 80 instances départementales et portent la voix des familles en faisant remonter leurs difficultés. À une époque où l'engagement associatif est fragilisé, cette dynamique bénévole, associée à des conseils d'experts et professionnels qui a duré dans le temps malgré les aléas, notamment de la crise sanitaire, est formidable !* ».

### OUTIL PRATIQUE

Véritable outil pratique pour aider dans le quotidien parental, avec notamment un annuaire intégré des différents lieux ressources sur le territoire de la Manche, le livret « **Être parent : petit tracas et grand bonheur** » est conçu de telle sorte que chacun puisse y trouver ce qu'il cherche, de la naissance jusqu'à l'adolescence.

### DEVENIR PARENT NE RELÈVE PAS DE L'ÉVIDENCE

« *Devenir parent ne relève aucunement de l'évidence* », explique Maryse Corbet, psychologue qui a participé à l'élaboration du document. « *Il s'agit*

*de faire du mieux que l'on peut avec l'histoire qui est la sienne mais aussi avec celle qui s'écrit chaque jour avec ses enfants* ». Ce livret est écrit pour livrer des « *ingrédients, connus ou pas, afin que chacun compose sa recette, unique et singulière* ».

### UN TRAVAIL EN PARTENARIAT

Le travail bénévole d'élaboration de cet outil a bénéficié d'un soutien financier de la CAF, du Conseil Départemental et du Crédit Mutuel pour les premières impressions du livret, et de l'aide de ses partenaires pour le diffuser le plus largement possible.

### Pratique !

À 5€ l'unité, chacun pourra se le procurer auprès de l'UDAF de la Manche, par l'intermédiaire de son site internet : [udaf50.fr](http://udaf50.fr)

### ■ Renseignements UDAF Manche

☎ 02 33 57 92 25

✉ [contact@udaf50.fr](mailto:contact@udaf50.fr)

# RAPPORT IGAS SUR LES CRÈCHES

## AMÉLIORER L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE



### CONSTRUIRE UNE OFFRE D'ACCUEIL SANS AUGMENTATION DU COÛT

Les témoignages des professionnels figurant dans le rapport sont le signe de leur souffrance et de leur engagement. C'est pourquoi, sans jeter l'opprobre sur l'ensemble de la profession, ni sur les parents, ce rapport doit servir d'électrochoc pour construire une offre d'accueil fondée sur la recherche du bien-être des enfants, sans augmentation du coût pour les familles. Ce doit être la priorité de l'ensemble des décideurs publics : branche famille, État, collectivités territoriales.

#### ■ En savoir plus : unaf.fr



#### > LES PROPOSITIONS DE L'UNAF

Dans ses différents rapports et auditions, l'UNAF a émis plusieurs propositions qui entrent pleinement en écho avec celles de l'IGAS, notamment :

- Augmenter les taux d'encadrement pour se rapprocher des recommandations internationales
- Améliorer l'indemnisation du congé parental notamment pendant la première année de l'enfant, pour permettre aux parents de s'occuper de leur enfant
- Développer la formation initiale et former 30% de professionnels en plus pour faire face à la pénurie
- Renforcer les moyens de la branche famille pour contrôler les modèles économiques du secteur privé lucratif et apporter de la transparence sur les coûts pour les familles et les finances publiques
- Revoir les modalités d'attribution des financements CAF afin que les gestionnaires puissent se consacrer au bien-être des enfants, plutôt qu'à leur taux de remplissage
- Rendre plus lisible le parcours de signalement des dysfonctionnements par les professionnels et les parents

À l'initiative du Ministre des Solidarités, l'IGAS vient de lui remettre un rapport sur les crèches. Il est alarmant. L'UNAF, membre du comité de filière métiers de la petite enfance, se retrouve dans les constats et les propositions nécessaires pour améliorer le bien-être des enfants et donc celui des familles.

### DES DYSFONCTIONNEMENTS

L'UNAF n'a cessé d'alerter sur les risques de dysfonctionnement des crèches au détriment des tout-petits et de la confiance des parents pour ces établissements : pénurie et turn over de professionnels, mode de financement qui contraint les gestionnaires à optimiser le taux d'occupation de leur crèche, manque d'espaces extérieurs... La création du futur Service Public de la Petite Enfance (SPPE) doit répondre à ces enjeux.

### DES TARIFS PROHIBITIFS

L'UNAF salue qu'un rapport officiel cible enfin le problème du développement non maîtrisé des entreprises lucratives qui, en plus, appliquent parfois des tarifs prohibitifs. En février 2022, en réaction à l'affaire Orpéa, l'Unaf appelait déjà à « réquisitionner la compatibilité du modèle économique lucratif avec l'accompagnement des personnes

*vulnérables et plus largement avec les services bénéficiant de financements publics. Le champ de la dépendance, au même titre que d'autres champs comme celui de la Petite enfance, ne doit pas reposer que sur des questions de rendement au bénéfice des actionnaires »*

### UN SYSTÈME GLOBAL D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE À RÉFORMER

Souvent présentées comme un mode d'accueil idéal, le rapport de l'IGAS en révèle pourtant des failles. Au côté des crèches qui n'accueillent que 18% des enfants, il existe d'autres modes d'accueil qui nécessitent d'être soutenus et développés, comme le congé parental.

Dans le rapport des 1000 premiers jours, la place des parents a été réhabilitée conduisant les experts à souligner l'intérêt d'un accueil par les parents qui le souhaitent, pendant la première année. Cependant, le niveau d'indemnisation actuel du congé parental est dissuasif. D'autre part, les assistantes maternelles, qui constituent encore le premier mode d'accueil formel, proposent un accueil personnalisé qui peut prendre en compte le rythme des enfants. Cependant, leur métier est trop peu attractif, elles ne sont pas assez accompagnées et leur coût est souvent trop élevé pour les parents.



## AGENDA

# 4<sup>E</sup> ÉDITION DE LA FÊTE DES FAMILLES

*Participez à notre grande journée festive !*



**DIMANCHE  
2 JUILLET 2023**

**AU HARAS NATIONAL**

**DE SAINT-LÔ  
À PARTIR DE 10H30**

**L'UDAF de la Manche organise le dimanche 2 juillet prochain, au Haras de Saint-Lô, la quatrième édition de la Fête des familles. Balade à poney, spectacle musical, sculpture sur ballons, jardinage partagé, immersion théâtrale, jeux en bois et stands d'informations pour les parents... Une grande journée festive, avec des animations gratuites et ouvertes à tous !**

Suite au succès des trois premières éditions en 2015, 2019 et 2021, l'UDAF de la Manche et ses associations membres organisent une quatrième édition de la **Fête des familles**, placée sous le thème de la parentalité, de la solidarité et de l'environnement.

Un grand évènement gratuit et festif, pour les enfants, les parents, les grands-parents et toute les familles !

Cette fête des familles se veut un moment de partage et d'échanges, ouvert à tous.

Une trentaine d'associations, adhérentes et partenaires de l'UDAF (l'APEI Centre Manche, Familles rurales, l'Association familiale Saint-loise, l'AFAC Cherbourg, APF France Handicap, A l'asso des parents solos, NAAC Autisme ADMR, UNAFAM, MFR...) seront présentes pour présenter leurs dispositifs aux familles.

En début d'après-midi, assistez au spectacle musical du groupe Olifan, qui se produira sur une scène en extérieur.

### *Pratique*

**Dimanche 2 juillet, 10h30 > 17h30  
Au Haras de Saint-Lô  
(437, rue Maréchal Juin)**

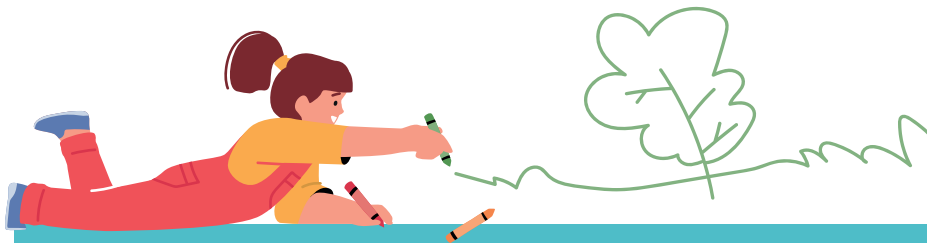
*Entrée libre, animations gratuites.  
Goûter offert aux enfants. Restauration sur place*

■ **En savoir plus : [www.udaf50.fr](http://www.udaf50.fr)**

☎ **02 33 57 92 25**

✉ **[contact@udaf50.fr](mailto:contact@udaf50.fr)**





## Programme de la journée :

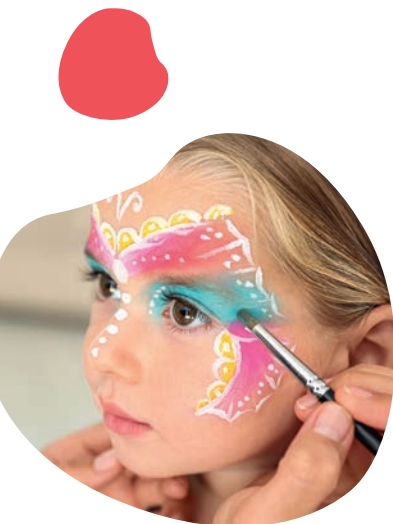
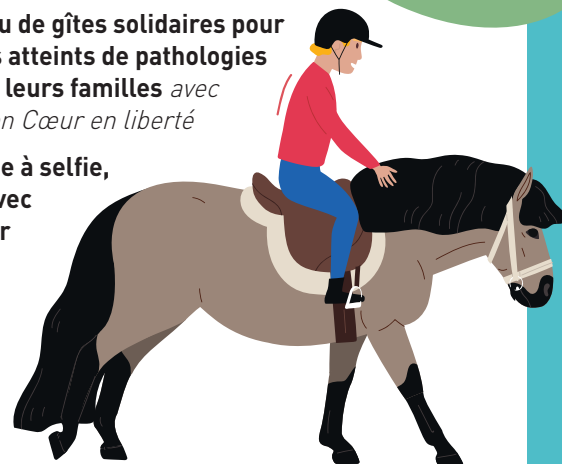
- > **10h30 : Ouverture** des portes et des stands des associations
- > **À partir de 10h30 : Parcours sportif partagé**, en famille (tyrolienne, circuit vélo, etc.) proposé par Saint-Lô Agglo
- > **11h : Gym douce** en famille
- > **11h30 : Atelier culinaire et potager** au jardin du Haras avec l'association Graine de partage
- > **11h45 : Inauguration officielle**
- > **À partir de 14h :**
  - **Animations équestres et ballades à poney** dans le cadre du dispositif crinières solidaires
  - **Sculpture sur ballons** avec Nicolas, dans son atelier «Air magique»
  - **Ateliers de sports innovants** (Spikeball, Speedminton, etc.)
- > **14h30 : Spectacle musical pour enfants** avec le groupe Olifan «Ti canaille»
- > **15h30 : Spectacle de danse** avec les élèves de l'accueil de loisirs Familles rurales de Torigny
- > **16h15 : Goûter** offert aux enfants
- > **17h15 : Remise des prix** du concours de dessin, jeux etc.

*\*Pour des raisons indépendantes de notre volonté, le programme de la journée peut être amené à être modifié.*

## À RETROUVER, TOUTE LA JOURNÉE

### SUR LES STANDS DES ASSOCIATIONS

- > **Des ateliers d'art créatif et décoratif** avec Familles rurales Martinvast
- > **Un atelier maquillage** avec Les P'tites Goules et proposé par l'association A l'Asso des parents solos
- > **Un atelier Théâtre** avec les élèves de la P'tite compagnie
- > **Des animations inclusives comme les vélos pousseurs**, proposés par l'APF France Handicap
- > **Des baptêmes à poney** proposés par le Pôle Hippique
- > **Des animations enfance et parentalité** proposées par les acteurs du PESL de Saint-Lô Agglo
- > **20 jeux en bois géant (Puissance 4, bowling de table etc.)** proposés par l'Association familiale du Mortainais
- > **Des ateliers smoothie, ludothèque, réalité virtuelle...** proposés par l'association Familles Rurales
- > **Une sensibilisation au compostage** avec Graines de partage
- > **Une sensibilisation aux énergies renouvelables et à la biodiversité** avec le Pavillon des énergies
- > **Un stand de pompier volontaire** avec le SDIS 50
- > **Un stand de sensibilisation aux accidents domestiques** avec le Crédit Mutuel
- > **Le bus Parentibus**
- > **Un stand de sensibilisation à l'égalité hommes-femmes** avec le Centre d'Information sur les droits des Femmes et des Familles
- > **Un réseau de gîtes solidaires pour les enfants atteints de pathologies lourdes, et leurs familles** avec l'association Cœur en liberté
- > **Une borne à selfie, repartez avec un souvenir photo !**



# CONCILIATION VIE FAMILIALE / VIE PROFESSIONNELLE

« PRESQUE 40% DES PARENTS RENCONTRENT DES DIFFICULTÉS... »

## // ENQUÊTE //

L'Unaf publie, dans le cadre de son Observatoire des familles, une enquête thématique inédite réalisée auprès de 2500 parents sur l'ensemble du territoire métropolitain à l'automne 2022 sur la conciliation vie familiale / vie professionnelle. Voici les principaux enseignements :



• **36% DES PARENTS ONT RENCONTRÉ DES DIFFICULTÉS DE CONCILIATION** plusieurs fois par mois au cours des 12 derniers mois en particulier les cadres (45%), et les parents d'enfants de 4 à 5 ans (44%). C'est le double de ce qui était constaté chez les parents en emploi en 2017, ce qui confirme une tension accrue sur la conciliation.



• **42% DES PARENTS POSENT DES CONGÉS POUR FAIRE FACE AUX IMPRÉVUS FAMILIAUX** liés aux enfants. Le recours au télétravail (15%) est plus élevé en région parisienne et chez les cadres, tandis que le recours aux grands-parents (16%) est plus important pour les habitants des zones rurales et des villes de 20 à 100 000 habitants.



• **4 PARENTS SUR 10 ONT DÉJÀ INTERROMPU OU RÉDUIT LEUR ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE PLUS D'UN MOIS POUR S'OCCUPER DE LEUR ENFANT** (en dehors des congés parentaux) : c'est le cas pour 49% des mères et 33% des pères. La proportion explose à 68% chez les parents de 18 à 29 ans, signe d'une situation vécue différemment par les jeunes générations. Logiquement, cette réduction d'activité a des conséquences financières négatives pour 82% des parents qui y ont eu recours.



• **39% DES PARENTS QUI N'ONT PAS LIMITÉ LEUR ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ÉVOQUENT LA CRAINTE DES RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES**, c'est particulièrement le cas pour les employés et ouvriers, les habitants de petites communes et les familles monoparentales. La crainte pour son poste ou son évolution de carrière ne concerne que 9% des répondants (13% chez les cadres).



• **PARTI DES PARENTS QUI NE TRAVAILLENT PAS À TEMPS COMPLET, 50% LE FONT D'ABORD POUR S'OCCUPER DE LEUR ENFANT ET 25% POUR ÉVITER DES FRAIS DE GARDE TROP ÉLEVÉS.** Cette raison de coût est évoquée par tous les parents, particulièrement les parents de familles nombreuses et les parents de jeunes enfants (0 à 5 ans). Questionnés sur les raisons qui les inciteraient à reprendre une activité à temps complet, 50% des parents mettent l'accent sur des conditions de travail plus compatibles avec la vie de famille (horaires, mobilité), 19% des parents d'enfants de 0 à 3 ans demandent un mode de garde moins coûteux.



• **ENFIN, LES ATTENTES VIS-À-VIS DE L'EMPLOYEUR RESTENT FORTES : 47% DEMANDENT DES HORAIRES FLEXIBLES AU QUOTIDIEN**, surtout les employés, les ouvriers et les habitants en zone rurale ; 28% demandent plus de souplesse sur le télétravail, surtout les cadres et les habitants de région parisienne.

■ En savoir plus : [www.unaf.fr](http://www.unaf.fr)



## // SOUTIEN //

## AFAC Cherbourg

## UN CHÈQUE DE 900 EUROS EN SOUTIEN À LAURINE

L'association Cherbourgeoise AFAC, a fait un don à l'association « Laurine, mon rêve, ma bataille ». C'est un chèque de 900 euros, qui a été émis par l'association. Pour aider Laurine, laquelle se bat pour retrouver l'usage de ses jambes. Les membres de l'association de Cherbourg ont ainsi réalisé des objets qui sont en vente notamment lors des marchés de Noël, au profit des enfants malades ou hospitalisés.



## // BOURSE AUX VÊTEMENTS //

## Association familiale Saint-Loise

## LES BÉNÉVOLES MOBILISÉS



Depuis une quarantaine d'années, l'association familiale saint-loise organise des bourses aux vêtements et aux jouets. « Déposer pour les uns et acheter à tout petit prix pour les autres ». Une longévité et une réussite qui repose sur une forte mobilisation des bénévoles.

## UN MOIS DE PRÉPARATION

« Les bourses aux vêtements ont démarré en 1976 », précise Linette Capiten, présidente de l'association familiale saint-loise. L'association qui compte près de deux cent adhérents, organise plusieurs fois dans l'année des bourses aux vêtements et aux jouets, dans la salle Allende, à Saint-Lô. Un événement qui mobilise une trentaine d'adhérents « Trier les vêtements, étiqueter, gérer les fiches de dépôts ». En tout, c'est presque un mois de préparation en amont, sans compter la mobilisation les jours J.

## BÉNÉVOLE DEPUIS 1978

Simone a démarré en 1978. Quarante cinq ans de bénévolat à elle toute seule. « Au départ les ventes de vêtements avaient lieu rue du docteur Leturc, dans les locaux de l'UDAF. L'affluence était plus forte il n'y avait pas encore internet. Vinted et Leboncoin n'existaient pas ».

## LES DÉPOSANTS PLUS NOMBREUX

Aujourd'hui les bénévoles constatent une baisse de la fréquentation, depuis le covid notamment, mais les bourses aux vêtements ont encore de beaux jours devant elles. Linette Capiten, constate une hausse de déposants pour la Bourse d'avril « les visiteurs sont nombreux ». Depuis l'ouverture, ce sont déjà une centaine de visiteurs qui ont arpenté les rayons des vêtements, joliment déposés et triés. « Tous les vêtements vendus sont en bon état et de qualité » soulignent les bénévoles.

## PERMETTRE À TOUT LE MONDE D'ACHETER

Les petits prix proposés permettent à tout le monde d'acheter. C'est le principe des bourses aux vêtements. « Cet événement accueille tous les publics, évidemment des personnes précarisées, et notamment de plus en jeunes », constatent les membres de l'association. Pour chaque bourse, ce sont plus de 1500 articles ( vêtements hommes, femmes, enfants, chaussures, layettes...) qui sont proposés à la vente. Sur trois jours, l'association aura vendu plus de la moitié des articles.

## DÉPOSEZ VOS VÊTEMENTS POUR 12 EUROS

Pour déposer et vendre des vêtements sur les quatre bourses annuels, il vous en coûtera 12 euros à l'année.

■ Renseignements : [linette.capiten@wanadoo.fr](mailto:linette.capiten@wanadoo.fr)

ISSN 1270-797X  
N°CPPAP 1025G85594

Directeur de publication : Guillaume Paris  
Photos : ©Adobe Stock  
Conception et PAO : [www.melissa-langlois.com](http://www.melissa-langlois.com)  
Impression : Imprimerie IMB à Bayeux



CS81209  
291, rue Léon Jouhaux  
50009 SAINT LO CEDEX  
02 33 57 92 25  
[www.udaf50.fr](http://www.udaf50.fr)



4<sup>e</sup>  
édition

# Fête des familles

**DIMANCHE**  
**2 JUILLET** 2023

**AU HARAS NATIONAL**

**DE SAINT-LÔ**  
**À PARTIR DE 10H30**

**Restauration sur place • Entrée libre**

**Animations gratuites • Spectacle musical avec le groupe OLIFAN**

**Gym douce en famille • Atelier maquillage • Jardinage partagé • Atelier culinaire au potager**

**Stands des associations • Sculpture sur ballons • Jeux en bois • Balades à poney**

**UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES**

**RENSEIGNEMENTS AU 02 33 57 92 25 OU SUR [www.udaf50.fr](http://www.udaf50.fr)**